

**MAINTIEN DES TARIFS
2020 / 2021**

**TARIFS ANNUELS
2021 - 2022**

IMPRIME A CONSERVER PAR LA FAMILLE

CLASSES ELEMENTAIRES

CATEGORIE	A	B	C
Quotient familial	> 9000 €	> 6000 €	< 6000 €
Contribution familiale	668 €	511 €	333 €
Demi-pension 4 (mercredi exclu)	953 €	892 €	857 €
Demi-pension 5 (mercredi inclus)	1 189 €	1 117 €	1 066 €

FRAIS ANNEXES : ECOLE DIRECTE 5 €

- Cotisation APEL : souscription volontaire 20 € par famille.
- Les frais de contribution familiale sont dus pour chaque élève. A ceux-ci s'ajoutent éventuellement les frais de demi-pension .
- Le quotient familial rend l'accès à l'établissement possible aux familles modestes. Le tarif **A** n'est pas une pénalisation, il est supporté par environ 65 % des familles. Si le quotient familial n'existait pas, l'effectif de SAINT-MARTIN serait plus faible et le tarif unique supérieur à la catégorie **A** car les frais fixes ne changeraient pas.
- Le tarif **A** est appliqué d'office en cas d'absence de réponse au document établissant le quotient familial.
- Un tarif "famille nombreuse" est appliqué pour les familles de trois enfants ou plus, scolarisés à SAINT-MARTIN.
- **Le tarif annuel est dû intégralement quelle que soit la durée de l'année scolaire, étant donné qu'il comporte essentiellement des frais fixes. Il comprend les absences pour les périodes de sorties scolaires ou de classe verte. Aucune réduction ne sera effectuée pour ce motif.**

